

LA TYPOLOGIE D'EXPLOITATION : UN OUTIL DE DIAGNOSTIC DE L'ELEVAGE ADAPTABLE AUX CONDITIONS DU MASSIF DU DAHRA (CHLEF, ALGERIE)

YAKHLEF H.⁽¹⁾ ALI BENAMARA B.⁽²⁾

⁽¹⁾ Institut National Agronomique, El Harrach 16200 Alger

⁽²⁾ Institut de biologie, Centre Universitaire de Chlef

R E S U M E

Pour appréhender la diversité des exploitations pratiquant l'élevage bovin dans les zones rurales du massif du Dahra (Chlef, Algérie), nous avons testé l'outil typologique sur 56 exploitations.

Les informations issues des enquêtes réalisées auprès des éleveurs ont permis d'élaborer une typologie structurelle et de regrouper les exploitations en types représentatifs de la diversité observée. Les groupes définis qui diffèrent entre eux par leur structure (terre, troupeaux ou types d'élevage, moyens de production et force de travail) sont au nombre de 5 :

- Les exploitations sans assise foncière (4 exploitations),
- Les petites exploitations (20 exploitations),
- Les moyennes exploitations à élevage bovin exclusif (4 exploitations),
- Les moyennes exploitations à élevage bovin associé à un ovin dominant (16 exploitations),
- Les grandes exploitations à élevage bovin dominant (12 exploitations).

La dimension foncière et le type d'élevage pratiqué ont été déterminant dans cette typologie.

Mots Clés : Dahra, exploitations, bovins, diversité, typologie.

INTRODUCTION

Dans les zones rurales du massif du Dahra (Wilaya de Chlef), l'élevage bovin représente un atout pour l'avenir en termes d'aménagement et de développement. Estimé à une vingtaine de milliers de têtes, le bovin est présent dans de nombreuses exploitations. En effet, près de 6000 éleveurs détiennent au moins une unité gros bétail. Cependant, la situation est telle que nous ne disposons d'aucun outil d'analyse objective permettant de cibler, d'une part, les "acteurs potentiels" et d'autre part, les "actions concrètes" à mettre en œuvre. Dans ce sens, l'outil typologique est d'une nécessité absolue pour tout aménageur CRISTOFINI. Il permet notamment de passer de l'analyse individuelle ou monographique à une analyse en groupe. Testé depuis plusieurs années dans différentes régions de France ROYBIN, l'outil typologique est actuellement bien maîtrisé. Il est donc important de vérifier son adaptabilité aux conditions locales en démontrant sa capacité à appréhender la diversité des exploitations bovines du massif du Dahra. C'est l'objectif de cette étude réalisée sur 56 exploitations et qui ont fait l'objet d'une enquête comparable relative à leur potentiel productif.

MATERIEL ET METHODES

Une phase préliminaire servant à déterminer les limites géographiques du massif du Dahra a été réalisée avec le concours d'un certain nombre de services technico-administratifs (directions et services agricoles, ANAT, etc...). Le zonage a été effectué sur la base de critères administratifs (communes de référence) et physiques (gradient altitudinal de la commune de référence).

Ainsi, sur les 18 communes que compte la zone, 13 seulement soit 72% ont fait l'objet de cette étude. Selon leur altitude, ces communes ont été réparties sur 2 sous - zones: 8 pour la sous - zone de montagne et de collines dont l'altitude est supérieure à 350 m et 5 pour la sous - zone intermédiaire ou de transition et dont l'altitude est inférieure à 350 m.

C'est sur la base de listes d'éleveurs obtenues au niveau de la COOPSEL de Chlef que 56 exploitations ont été retenues. Chaque exploitation a été enquêtée et analysée individuellement. Un questionnaire a été utilisé afin de recueillir les informations dans un format comparable et relative à leur structure (foncier, matériel agricole et bâtiments), à l'utilisation des terres, à la main d'œuvre et aux troupeaux.

Nous avons essayé de réduire et de hiérarchiser les données recueillies grâce à une analyse statistique multidimensionnelle (analyse en composantes principales) et, par la suite de rechercher les plus déterminantes pour construire une typologie des exploitations.

RESULTATS ET DISCUSSION

Caractéristiques des exploitations enquêtées

55% des exploitations enquêtées sont situées dans la sous - zone de montagne et de collines contre 45% pour la sous - zone de transition (tableau 1). Les premières se distinguent par un morcellement et un parcellaire assez prononcés et un taux d'occupation des terres restreint.

Tableau 1 : Répartition des exploitations selon leur commune de référence

Sous-zones	Nombre d'exploitations	Communes de référence
Zone de Montagnes et de Collines	30	Moussadek, Dahra, Talassa Taougrit, Tadjna, Breira, Benairia, Zeboudja.
Zone de transition ou des vallées	26	Ain - Merane, Heranfa Bouzghaia, Sidi – Akacha, Sidi – Abderahmane

L'observation de l'environnement immédiat des exploitations et de leurs sous-structures (habitat, ferme et terres) a fait ressortir 3 modes d'organisation spatiale :

- I.- L'exploitation isolée typique des montagnes et des collines où les empiètements et débordements sont fréquents,
- II.- L'exploitation au sein du Douar typique des vallées surtout où l'espace utilisé est plus restreint,
- III.- L'exploitation au sein du village spécifique aux éleveurs sans terres et qui caractérise également les exploitations dont les terres sont distantes de l'habitat. Les débordements et empiètements sur terrains tiers et domaniaux sont fréquents.

Il ressort de ce premier cadrage des exploitations dans leur environnement immédiat que l'espace quotidien utilisé ne se limite pas au patrimoine privé uniquement. Il faut signaler également que sur l'ensemble des exploitations enquêtées, certaines ont l'avantage de disposer à proximité d'un potentiel économique pour d'éventuels achats ou ventes. Par conséquent, il semble impératif d'évaluer l'impact de ces organisations spatiales sur les orientations des exploitations dans le massif du Dahra.

93% des éleveurs enquêtés possèdent des terres contre 7% sans terres (tableau 2). Ceci met en évidence l'importance de la terre dans la pratique de l'élevage. La dominance des classes 1-10 ha et 11-20 ha avec des pourcentages respectifs de 36 % et 25 % confirme la petitesse de la dimension foncière au niveau de la zone Dahra (tableau 3).

Tableau 2 : Répartition des exploitations par classe de taille

	Classe de taille (en Ha)	Nombre d'exploitations	En % du Total
3833Y Sans terres	-	4	7,14
Avec terres	1-10	20	35,71
	11-20	14	25,00
	21-30	8	14,28
	> 30	10	17,85
	Total	52	92,84

Tableau 3 : Répartition de la surface totale (ST) et de surface agricole utile (SAU) par classe de taille

Classe de taille (en Ha)	Surface totale (en Ha)	SAU en % de la ST	Nombre d'exploitations
1-10	111	97,29	20
11-20	249	87,55	14
21-30	198	86,86	8
> 30	441	83,21	10

Pour l'ensemble des exploitations, les cultures céréalières occupent 73% de la SAU. Les cultures fourragères représentent 13 % de la SAU contre 61 % pour les exploitations françaises COLSON et CATELMIER. Le reste est partagé entre le maraîchage et les légumes secs (7% de la SAU). Les jachères restent importantes avec un taux de 6 % (tableau 4).

Tableau 4 : Répartition de la SAU selon les cultures en %
(plan de cultures 91/92)

Classe de taille(en Ha)	SAU (en Ha)	Cultures céréalières	Cultures fourragères	Autres Cultures*	Jachère
1 - 10	108	78,57	10,43	08,35	02,64
11 - 20	212	76,80	12,46	07,73	03,00
21 - 30	172	69,74	14,26	08,08	07,91
> 30	441	66,78	16,51	06,70	10,00
Total	865	72,97	13,41	07,71	05,88

* : Légumes secs et cultures maraîchères

Il est important de noter que l'importance de la SAU et le taux de jachère sont corrélés à la dimension foncière de l'exploitation d'une part et au gradient altitudinal d'autre part.

En règle générale, presque la totalité des exploitations enquêtées adoptent le système céréalier. Cette pratique a un double intérêt : la vente partielle du grain et de la paille et l'implantation ultérieure d'une prairie temporaire (chaumes de céréales).

Dans le Dahra, les difficultés de toute nature (topographie difficile et ressources financières limitées) qui touchent les exploitations se soldent par un désintéressement total des processus de modernisation des moyens de production. Ainsi, 60% des exploitations enquêtées sont dépourvues de tout équipement mécanique et 67% possèdent des bâtiments d'élevage de type traditionnel. En outre, la productivité du travail est indissociable de la structure familiale mais cette situation n'empêche pas le recours à l'embauche de saisonniers (35% des exploitations enquêtées).

L'analyse des élevages pratiqués au sein des exploitations enquêtées montre le caractère souvent mixte des troupeaux (tableau 5). En effet, sur les 56 exploitations, 11% des élevages sont exclusifs aux bovins contre 52% pour l'élevage bovin associé à l'ovin et 37% pour l'élevage bovin associé à l'ovin et au caprin.

Tableau 5 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau

Classe de taille	Total bovins	Nombre d'exploitations	En % du Nombre total
1 - 5 têtes	133	31	55,35
6 - 10 têtes	147	22	39,28
> 10 têtes	34	3	05,35
Total	314	56	100,00

Le troupeau bovin est relativement variable d'une exploitation à une autre avec cependant une nette dominance du micro troupeau. En effet, 95% des exploitations enquêtées ont entre 1 et 10 têtes (toutes catégories confondues).

Ce constat dénote l'absence d'une spécialisation des élevages dans le massif du Dahra en général. Cependant, la cohabitation des espèces au sein d'une même exploitation est l'aboutissement direct et logique des stratégies de sécurisation et de souplesse adoptées par certains éleveurs dans leur système de production.

Analyse des variables en groupes

Une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée prenant en compte pour les 56 exploitations les 11 variables suivantes : la surface totale, la surface agricole utile, la surface céréalière, la surface fourragère, la main d'œuvre, le matériel agricole, les bâtiments d'élevage, l'effectif bovin, l'effectif ovin et l'effectif caprin. Nous avons jugé nécessaire d'inclure la variable "gradient altitudinal" ce qui permettra par la suite d'étudier son impact sur les différents paramètres structuraux.

Les résultats obtenus montrent qu'il existe des corrélations entre :

- I.- l'environnement et la dimension foncière : Même si la corrélation ne semble pas nette ($r = 0,273$), il est important de constater qu'à basse altitude, il est plus fréquent de rencontrer les exploitations à grandes superficies (plus de 30 ha). Celles-ci se distinguent surtout par un parcellaire relativement groupé. En ce qui concerne les exploitations sans assise foncière, elles sont toutes localisées au niveau des villages situés dans les vallées.
- II.- l'environnement et les troupeaux : Les corrélations entre le gradient altitudinal et les troupeaux bovin ($r = - 0,292$), ovin ($r = 0,155$) et caprin ($r = 0,336$) révèlent que la répartition du cheptel dans la zone du Dahra, à travers les exploitations enquêtées, est fonction de l'environnement (figure 1). Cette répartition se traduit par une nette dominance ovine au niveau des collines contrairement à la sous - zone de transition qui présente le pourcentage le plus élevé de bovins. Quant à la montagne proprement dite, elle se caractérise par la plus grande concentration de caprins.

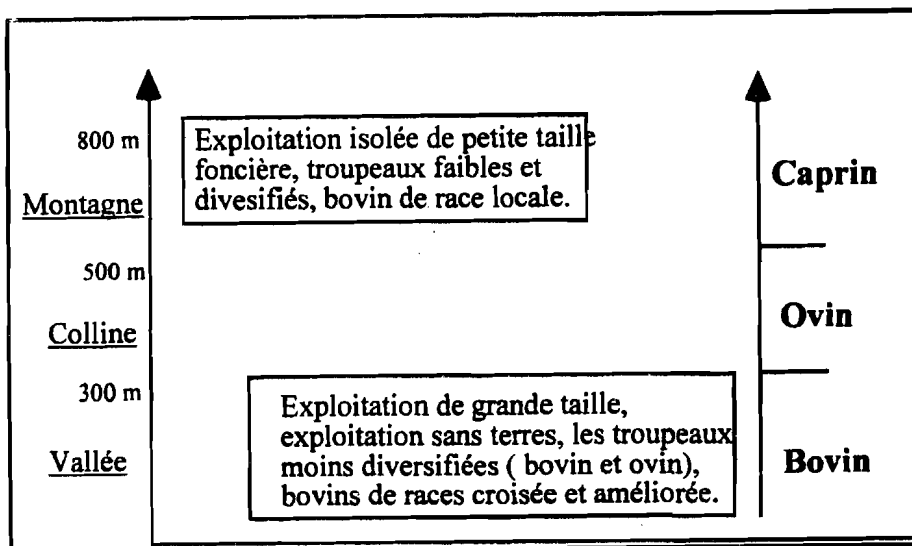


Figure 1 : L'altitude, la dimension foncière et les troupeaux

Bien souvent, le troupeau au sein de l'exploitation résulte de l'ajustement du matériel animal au territoire. Ainsi, la diversité des animaux est une adaptation à l'utilisation d'un territoire lui-même diversifié. Dans ce sens, JOFFRE et al., affirment que les dotations d'une exploitation en terre et en cheptel ne sont pas indépendantes les unes des autres puisqu'elles sont reliées par des processus de régulation. Aussi, il est important de souligner que la "qualité" du troupeau bovin est corrélé négativement avec le gradient altitudinal. En effet, le bovin local pur ou faiblement croisé est élevé surtout dans les exploitations d'altitude en cohérence avec les caractéristiques de l'environnement.

III.- l'environnement, terres et dimension économique : Dans la zone du Dahra, l'intensification et la capitalisation concernent surtout les exploitations des vallées et des collines. Aussi, les corrélations entre la surface totale et l'effectif bovin ($r = 0,573$), l'effectif ovin ($r = 0,249$), la mobilisation de la main d'œuvre ($r = 0,788$) et la dotation en matériel mécanique ($r = 0,593$) montrent que le niveau du capital immobilisé est fortement dépendant de la dimension foncière de l'exploitation.

Identification et description des différents types d'exploitations

L'examen du plan 1 et 2 des projections des individus permet d'isoler clairement 5 types d'exploitations (figure 2) qui diffèrent les uns des autres par leur structure (terres, troupeau x ou types d'élevage, moyens de production et force de travail).

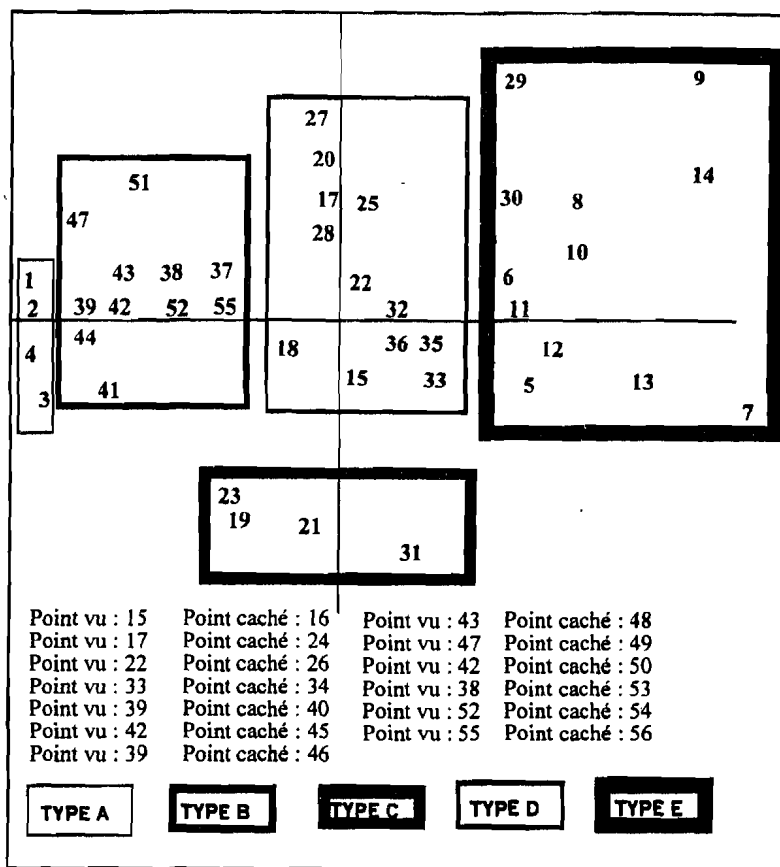


Figure 2 : Représentation graphique des exploitations sur le plan 1 et 2

- Type A : les exploitations sans assise foncière

4 exploitations composent ce type soit 7% du nombre total des exploitations enquêtées. Elles sont situées en général dans les villages de vallée. L'empiètement et les débordements sur certaines terres domaniales ou en friche sont des pratiques courantes dans la conduite alimentaire. En règle générale, les éleveurs associent souvent quelques têtes bovines (2 à 3 têtes) à des troupeaux réduits d'ovins ou d'ovins et caprins. Il est important de noter que ce type d'exploitation englobe aussi les éleveurs de bovins sans femelles reproductrices (les engraisseurs). Toute la main d'œuvre mobilisée dans ce type d'exploitation fait partie intégrante de la cellule familiale. L'absence d'une assise foncière et l'étroitesse des bâtiments d'élevage sont les principales contraintes qui limitent l'expansion des exploitations de ce type.

- Type B : les petites exploitations

Au nombre de 20 exploitations, elles représentent 36 % du total des exploitations et sont réparties sur l'ensemble de la zone avec une certaine concentration au niveau de la sous - zone de montagne et de colline. Les superficies estimées à 5,80 ha en moyenne atteignent rarement les 10 ha. Les terres cultivables sont réservées en totalité à une polyculture de subsistance. Les exploitations de ce type pratiquent un élevage bovin en troupeaux très réduits (moins de 5 têtes) associés à des troupeaux relativement réduits d'ovins et de caprins. Par ailleurs, elles ont rarement recours à l'embauche d'une main d'œuvre étrangère ; la force de travail étant totalement familiale dans sa composante. De plus, ces exploitations ne sont pas dotées en matériel agricole de quelque nature que ce soit dans la mesure où un tel investissement n'a pas sa raison d'être dans de telles exploitations. Les bâtiments d'élevage où cohabitent plusieurs espèces, de types traditionnels à semi - modernes, sont dépourvus de toutes normes de conduite. Il est important de souligner que ce type d'exploitations est le plus dominant dans la zone du Dahra.

- Type C : les moyennes exploitations à élevage bovin exclusif

Ces exploitations, au nombre de 4 soit 7,14 % du total des exploitations enquêtées, sont surtout concentrées dans les vallées. Elles ont un potentiel foncier évalué en moyenne à 18 ha. Les terres cultivables sont partagées entre les céréales et les fourrages, excepté l'exploitation 23 dont presque 10 ha sont consacrés aux cultures maraîchères. L'effectif bovin

peut atteindre dans certaines exploitations les 10 têtes (toutes catégories confondues). Les exploitations de ce type sont plus ou moins équipées en matériel agricole et en bâtiments. Elles se caractérisent également par une mobilisation plus au moins importante de main d'œuvre.

- Type D : les moyennes exploitations à élevage bovin associé à un ovin dominant

Ce type qui regroupent 16 exploitations soit 28,57 % des exploitations enquêtées sont plus concentrées sur les collines et au niveau des vallées. Leur superficie moyenne est de 20,5 ha avec une grande proportion consacrée aux cultures céréalières. Ces exploitations se caractérisent par un élevage mixte bovin – ovin - caprin à dominance ovine soit 5 à 6 têtes bovines associées à des troupeaux ovins de 20 têtes en moyenne. Par ailleurs, elles sont moyennement dotées en matériel mécanique et en bâtiments et le recours à l'embauche est très fréquent en période de travail intense.

- Type E : les grandes exploitations à élevage bovin dominant

Les 12 exploitations faisant partie de ce groupe soit 21,42 % du total des exploitations sont plus concentrées dans la zone intermédiaire, au niveau des vallées. Elles se caractérisent par une dimension foncière importante (45 ha en moyenne) largement supérieure à la moyenne de la zone. A l'instar des autres types, les cultures dominantes sont les céréales. Par contre, la mobilisation de la terre est relativement faible par rapport à celles du type B par exemple, ce qui se traduit par un accroissement des terres laissées en jachère. L'élevage est mixte bovin - ovin à dominance bovine. Les effectifs de bovins dépassent dans certains Xcas largement les 10 têtes. Ces exploitations sont généralement bien dotées en équipements agricoles et en bâtiments et la mobilisation de la main d'œuvre y est importante vu le volume du travail.

La dimension foncière et le type d'élevage pratiqué ont été déterminants dans la classification des 56 exploitations enquêtées. En effet, les résultats de la typologie ont mis en évidence le poids de ces deux variables dans l'explication de la diversité (tableau 6).

Tableau 6 : Relation entre la dimension foncière et le type d'élevage pratiqué

Dimension foncière	Type d'élevage pratiqué
Sans foncier	Mixte en général*
Foncier réduit	Mixte
Foncier moyen	Bovin-Ovin à dominance ovine
	Bovin exclusif
Foncier Grand	Bovin-Ovin à dominance bovine

* (un nombre très réduit d'exploitations pratique un élevage bovin exclusif)

CONCLUSION

L'analyse du potentiel productif de 56 exploitations pratiquant le bovin dans le massif du Dahra a révélé des disparités énormes entre elles. Il est intéressant de noter que les caractéristiques plus ou moins difficiles du massif du Dahra (altitude, topographie difficile, absence de structures agricoles d'appui) ont un impact certain sur le potentiel productif des exploitations. En outre, il existe une certaine cohérence des moyens de production (matériel agricole, main-d'œuvre, cultures, troupeaux) avec la dimension foncière. Par conséquent, le capital terre s'avère l'élément déterminant de la dimension économique de l'exploitation.

Il reste à savoir si le niveau des résultats techniques et économiques est aussi corrélé au niveau de mobilisation des moyens de production.

La démarche typologique a permis de classer les 56 exploitations enquêtées en 5 types ou groupes plus ou moins homogènes. Ce nombre semble suffisant pour appréhender la diversité des exploitations bovines dans le massif du Dahra. Les résultats obtenus pourraient servir de référentiel aux services chargés du développement agricole en leur permettant de dépasser largement l'aspect monographique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COLSON F. et CATELMIER V.**- Les exploitations bovines françaises.
Edition N°3, Mai 1996, département d'économie et de sociologie rurale,
INRA - France. (1996),
- CRISTOFINI B.** - La petite région vue à travers le tissu de ses exploitations :
un outil pour l'aménagement et le développement rural. Editions et
recherches N°6. INRA – France. (1986), CRISTOFINI.
- JOFFRE R., HUBERT B. et MEURET M.** .- Les systèmes agro-sylvo-
pastoraux méditerranéens : enjeux et réflexions pour une gestion
raisonnée. Dossier MAB 10, UNESCO, Paris. (1991) 96p.,
- ROYBIN D.**- Diversité et évolution de l'activité des exploitations : quelles
applications pour le développement ? un exemple, l'étude de groupes
pratiquée par les centres de gestion GIS Alpes du nord. (1987) 45p.